

FÉDÉRATION DES MILIEUX DOCUMENTAIRES

(Anciennement Asted inc.)

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2018

FÉDÉRATION DES MILIEUX DOCUMENTAIRES

(Anciennement Asted inc.)

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2018

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Situation financière	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 18
Renseignements complémentaires	19 - 20



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Fédération des milieux documentaires

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Fédération des milieux documentaires (anciennement Asted inc.) (la « fédération »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fédération au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la fédération tire des revenus de dons, de ventes de publications et d'abonnements, de publicité, de son site web, de formation et du congrès 2018 pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la fédération et je n'ai pu déterminer si certains redressements pourraient devoir être apportés aux montants de ces produits, de l'insuffisance des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, de l'actif à court terme au 31 décembre 2018, et de l'actif net au 1er janvier 2018 et au 31 décembre 2018. Le prédécesseur a exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.





J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de la fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

J'attire l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que la fédération a subi des déficits importants au cours des derniers exercices. Comme il est indiqué à la note 2, cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la fédération à poursuivre ses activités. Mon opinion n'est pas modifiée à cet égard.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 7 mai 2018.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.





En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenu de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Je m'attends à obtenir les autres informations après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'effectuerai sur les autres informations contenues dans ce rapport annuel, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, je serai tenue de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fédération ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fédération.





Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fédération;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;





- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fédération à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Sophie Houle CPA INC. ¹

Montréal,
Le 12 avril 2019

¹ Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A111691



FÉDÉRATION DES MILIEUX DOCUMENTAIRES
(Anciennement Asted inc.)

Résultats

Exercice clos le 31 décembre 2018

Page 6

	Fonds général	Fonds de recherche et de dévelop- pement Hubert- Perron	Fonds Biblio- thèque globale	2018 Total	2017 Total
Produits					
Jeunesse Canada au Travail	329 686 \$	-	-	329 686 \$	275 606 \$
Congrès CPI (Annexe A)	144 852	-	-	144 852	158 361
Cotisations	60 495	-	-	60 495	57 550
Honoraires de gestion	39 516	-	-	39 516	39 145
Perfectionnement et formation	35 493	-	-	35 493	21 625
Subventions (Annexe B)	15 416	-	-	15 416	7 500
Dons, intérêts et revenus divers	12 592	60	370	13 022	4 157
Site Web (offre d'emploi)	2 500	-	-	2 500	2 500
	640 550	60	370	640 980	566 444
Charges					
Subventions Jeunesse Canada au Travail	279 170	-	-	279 170	226 887
Charges du congrès CPI (Annexe C)	107 068	-	-	107 068	123 268
Charges de fonctionnement (Annexe D)	276 689	2 000	-	278 689	266 314
	662 927	2 000	-	664 927	616 469
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges de fonctionnement	(22 377)	(1 940)	370	(23 947)	(50 025)
Autres produits (charges)					
Diminution (Augmentation) de la provision pour dépréciation des avances à recevoir	4 523	-	-	4 523	(32 515)
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(17 854) \$	(1 940) \$	370 \$	(19 424) \$	(82 540) \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION DES MILIEUX DOCUMENTAIRES

(Anciennement Asted inc.)

Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2018

Page 7

	Fonds Biblio- thèque globale	Fonds de recherche et de dévelop- pement Hubert- Perron	Fonds général	2018 Total	2017 Total
Solde au début de l'exercice	4 314 \$	16 312 \$	12 024 \$	32 650 \$	115 190 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	370	(1 940)	(17 854)	(19 424)	(82 540)
Virement interfonds (Note 4)	1 000	-	(1 000)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	5 684 \$	14 372 \$	(6 830) \$	13 226 \$	32 650 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION DES MILIEUX DOCUMENTAIRES
(Anciennement Asted inc.)

Situation financière

31 décembre 2018

Page 8

	Fonds général	Fonds de recherche et de dévelop- pement Hubert- Perron	Fonds Biblio- thèque globale	2018 Total	2017 Total
Actif					
Actif à court terme					
Encaisse	65 006 \$	- \$	- \$	65 006 \$	14 913 \$
Épargne à terme, 1% (0,70% en 2017)	-	14 143	-	14 143	16 016
Comptes clients et autres créances (Note 5)	28 780	-	-	28 780	24 572
Subventions à recevoir	612	-	-	612	10 036
Avances au fonds général, sans intérêt	-	229	5 684	-	-
Avances à recevoir (Note 6)	-	-	-	-	52 903
Frais payés d'avance	4 345	-	-	4 345	3 750
	98 743	14 372	5 684	112 886	122 190
Immobilisations					
corporelles (Note 7)	2 212	-	-	2 212	3 624
	100 955 \$	14 372 \$	5 684 \$	115 098 \$	125 814 \$
Passif					
Passif à court terme					
Créditeurs (Note 9)	64 218 \$	- \$	- \$	64 218 \$	84 459 \$
Revenus perçus d'avance	668	-	-	668	8 705
Apports reportés (Note 10)	36 986	-	-	36 986	-
Avances dues aux autres fonds, sans intérêt	5 913	-	-	-	-
	107 785	-	-	101 872	93 164
Actif net					
Fonds de recherche et développement Hubert- Perron	-	14 372	-	14 372	16 312
Fonds Bibliothèque globale	-	-	5 684	5 684	4 314
Fonds général	(6 830)	-	-	(6 830)	12 024
	(6 830)	14 372	5 684	13 226	32 650
	100 955 \$	14 372 \$	5 684 \$	115 098 \$	125 814 \$

Engagement contractuel (Note 13)

Au nom du conseil d'administration,

 , administrateur


 , administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION DES MILIEUX DOCUMENTAIRES**(Anciennement Asted inc.)**

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2018

Page 9

	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(19 424) \$	(82 540) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 412	1 615
	(18 012)	(80 925)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 12)	66 232	12 811
	48 220	(68 114)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(1 160)
Variation nette de l'épargne à terme	1 873	(560)
	1 873	(1 720)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	50 093	(69 834)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	14 913	84 747
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	65 006 \$	14 913 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Objectif et forme juridique de l'organisme

L'association l'Asted inc. est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et, est exemptée des impôts sur le bénéfice. Elle a modifié sa dénomination sociale pour la Fédération des milieux documentaires. Son objectif est de promouvoir l'avancement des sciences et des techniques de la documentation.

2. Continuité d'exploitation

Les états financiers ont été préparés à partir des normes comptables qui s'appliquent à un organisme en fonctionnement. Ceci présuppose que l'organisme poursuivra son fonctionnement pendant l'avenir prévisible et qu'il sera capable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités. Cependant, compte tenu que l'organisme a subi des déficits importants au cours des derniers exercices et que le fonds de roulement du fonds général est déficitaire, il existe des doutes quant au bien-fondé de cette hypothèse. La direction continue d'appliquer le plan de restructuration et a bon espoir que l'organisme redressera sa situation financière au cours des exercices futurs.

Les présents états financiers n'ont pas subi les rajustements qui seraient nécessaires si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, parce que la direction estime que les mesures qu'elle a prises ou qu'elle prévoit prendre, atténueront l'effet des conditions et faits qui font douter du bien-fondé de cette hypothèse.

3. Principales méthodes comptables

La fédération applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilité par fonds

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds général.

Le fonds de recherche et de développement Hubert-Perron présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'octroi de bourses de recherche.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à la promotion de projets internationaux dans la francophonie en développement sont présentés dans le fonds Bibliothèque globale.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des avances à recevoir et de la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

3. Principales méthodes comptables (suite)**Constatation des produits**

La fédération applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Les droits d'inscription au congrès et aux activités de perfectionnement et formations sont constatés à titre de produits lorsque le congrès et les activités de perfectionnement et formations ont lieu.

Les cotisations sont constatées à titre de produits dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Équipement de bureau	10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Système informatique	5 ans
Site Internet	3 ans
Améliorations locatives	2 ans

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers***Évaluation initiale et ultérieure***

La fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, de l'épargne à terme, des comptes clients et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes à payer.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la fédération détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la fédération détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La fédération comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

4. Virement interfonds

Un montant de 1 000 \$ a été transféré du fonds général au fonds Bibliothèque globale pour les projets internationaux du fonds. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

5. Comptes clients et autres créances

	2018	2017
Comptes clients	28 780 \$	20 165 \$
Provision pour créances douteuses	-	(75)
	28 780	20 090
Taxes de ventes à recevoir	-	4 395
Intérêts courus à recevoir	-	87
	28 780 \$	24 572 \$

FÉDÉRATION DES MILIEUX DOCUMENTAIRES**(Anciennement Asted inc.)**

Notes complémentaires

31 décembre 2018

Page 13

6. Avances à recevoir

	2018	2017
Avances à recevoir de l'organisme contrôlé, Les Éditions Asted Inc., sans intérêt	106 581 \$	164 006 \$
Provision pour dépréciation des avances à recevoir de Les Éditions Asted Inc.	(106 581)	(111 103)
	- \$	52 903 \$

7. Immobilisations corporelles

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de bureau	15 684 \$	15 171 \$	513 \$	1 534 \$
Mobilier de bureau	17 500	17 304	196	259
Système informatique	22 874	21 371	1 503	1 831
Site Internet	9 063	9 063	-	-
Améliorations locatives	8 386	8 386	-	-
	73 507 \$	71 295 \$	2 212 \$	3 624 \$

8. Emprunt bancaire

La fédération dispose d'une marge de crédit autorisée de 47 500 \$, lorsqu'utilisée porte intérêt au taux de 8,45 % (7,70 % en 2017).

9. Crédoiteurs

	2018	2017
Fournisseurs et frais courus	27 036 \$	21 126 \$
Part du partenaire pour le congrès CPI à remettre	25 305	16 403
Salaires et vacances à payer	9 920	9 222
Sommes à remettre à l'état	1 957	107
Subventions à payer - Jeunesse Canada au Travail	-	37 601
	64 218 \$	84 459 \$

10. Apports reportés

	2018	2017
Ministère de la Culture et des Communications -Profil sur les compétences des professionnels de l'information	21 777 \$	- \$
Jeunesse Canada au Travail	15 209	-
	36 986 \$	- \$

	2018	2017
Solde au début de l'exercice	- \$	- \$
Plus: montants reçus au cours de l'exercice	326 208	-
Moins: montants constatés à titre de produits	(289 322)	-
Solde à la fin de l'exercice	36 986 \$	- \$

11. Congrès CPI

Le congrès des professionnels de l'information 2018 a été organisé par la Fédération des milieux documentaires en partenariat avec un autre organisme du milieu avec lequel les produits et les charges ont été partagés.

	2018	2017
Produits du congrès CPI	144 852 \$	158 361 \$
Charges du congrès CPI	107 068	123 268
Excédent des produits sur les charges	37 784 \$	35 093 \$

L'excédent des produits sur les charges du Congrès CPI attribué à la Fédération des milieux documentaires est constitué des montants suivants:

- un montant de 12 480 \$ (12 690 \$ en 2017) pour la gestion des inscriptions du congrès
- un montant de 25 304 \$ (22 403 \$ en 2017) représentant sa quote-part de l'excédent redistribué au partenaire, laquelle inclus en 2017, la gestion du secrétariat du congrès.

12. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2018	2017
Comptes clients et autres créances	(4 208) \$	(14 339) \$
Subventions à recevoir	9 424	(5 843)
Avances à recevoir	52 903	12 618
Frais payés d'avance	(595)	(506)
Créditeurs	(20 241)	19 676
Revenus perçus d'avance	(8 037)	8 705
Subventions perçues d'avance	-	(7 500)
Apports reportés	36 986	-
	66 232 \$	12 811 \$

13. Engagement contractuel

L'engagement pris par la fédération en vertu d'un bail échéant en mai 2019 totalise 6 907 \$ et les versements à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2019	6 907 \$
------	----------

14. Opérations entre apparentés

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues au cours de l'exercice par la fédération avec l'organisme contrôlé Les Éditions Asted inc. :

	2018	2017
Produits		
Honoraires de gestion	38 526 \$	39 145 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées et est déterminée selon la méthode de recouvrement des coûts. Les montants à recevoir ou à payer découlant de ces opérations sont présentés distinctement aux états financiers.

15. Organisme contrôlé

La Fédération des milieux documentaires contrôle l'organisme Les éditions Asted inc.. En effet, les deux organismes ont le même conseil d'administration et la direction de la Fédération participe étroitement à l'élaboration des politiques de Les Éditions Asted inc.. Celui-ci est un organisme constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Son objectif est de promouvoir les activités de publications et de vente pour le compte de la fédération.

Les états financiers de Les éditions Asted inc. n'ont pas été consolidés dans les états financiers de la fédération. Les états financiers de cette entité sont disponibles sur demande. Les états financiers condensés de cette entité non consolidée au 31 décembre 2018 et 2017 et pour les exercices clos à cette date sont les suivants:

	2018	2017
Actif		
Actif à court terme	343 303 \$	419 151 \$
Immobilisations	1 017	1 573
	<u>344 320 \$</u>	<u>420 724 \$</u>
Passif		
Passif à court terme	471 598 \$	531 827 \$
Actif net		
Actif net	(127 278)	(111 103)
	<u>344 320 \$</u>	<u>420 724 \$</u>
Résultats		
Produits	115 323 \$	114 111 \$
Charges	131 498	146 626
Insuffisance des produits sur les charges	(16 175) \$	(32 515) \$

15. Organisme contrôlé (suite)

	2018	2017
Flux de trésorerie		
Insuffisance des produits sur les charges	(16 175) \$	(32 515) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	555	92
	(15 620)	(32 423)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(101 683)	16 697
	(117 303)	(15 726)
Activités d'investissement	71 724	20 460
(Diminution) Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(45 579)	4 734
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	49 405	44 671
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	3 826 \$	49 405 \$

16. Instruments financiers

Risques financiers

La fédération, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la fédération éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La fédération est exposée à ce risque principalement à l'égard de de ses comptes fournisseurs et des subventions à payer pour Jeunesse Canada Travail.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la fédération à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la fédération est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

La fédération consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction.

16. Instruments financiers (suite)

Pour les subventions à recevoir, la fédération évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, la fédération évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de la fédération l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La fédération est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la fédération à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2017 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2018.

FÉDÉRATION DES MILIEUX DOCUMENTAIRES**(Anciennement Asted inc.)**

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2018

Page 19

	2018	2017
Annexe A - Congrès CPI		
Inscriptions	76 015 \$	75 750 \$
Commandites et exposants	66 750	79 711
Autres revenus	2 087	2 900
	144 852 \$	158 361 \$

Annexe B - Subventions

Ministère de la Culture et des Communications		
- Profil sur les compétences des professionnels de l'information	223 \$	7 500 \$
Bibliothèques et Archives Canada		
- Numérisation rétrospective de la revue Documentation et bibliothèques de 1973 à 1988	14 051	-
Autres subventions	1 142	-
	15 416 \$	7 500 \$

Annexe C - Charges du congrès CPI

Traiteur et repas	26 688 \$	38 662 \$
Honoraires contractuels	20 800	24 560
Location de salles et services	22 030	24 131
Redistributions aux partenaires	25 305	16 403
Publicité, conception et impression	7 352	10 078
Conférenciers	441	4 841
Intérêts et frais bancaires	2 569	2 039
Frais de bureau	939	1 337
Services professionnels	561	959
Frais et entretien informatique et bureau	140	222
Frais de déplacement et voyage	243	36
	107 068 \$	123 268 \$

FÉDÉRATION DES MILIEUX DOCUMENTAIRES
(Anciennement Asted inc.)

Renseignements complémentaires
Exercice clos le 31 décembre 2018

Page 20

	2018	2017
Annexe D - Charges de fonctionnement		
Salaires, charges sociales et formation	169 549 \$	171 811 \$
Loyer, taxes et assurances	19 437	19 453
Frais de bureau et papeterie	10 418	13 965
Honoraires	15 966	11 125
Frais et entretien informatique et bureau	6 974	9 422
Location de salles, d'équipements et traiteurs	9 812	6 735
Frais de documentation et bibliothèques	6 050	5 772
Intérêts et frais bancaires	5 469	4 740
Téléphone et communications	4 679	4 573
Frais de déplacement et voyage	3 059	4 088
Publicité, cotisations et abonnements	3 808	3 855
Amortissement des immobilisations	1 412	1 615
Frais de poste et d'expédition	8 196	6 913
Prix & bourses	3 055	1 055
Rédaction, production et impression de publications	10 850	944
Dépréciation des comptes clients	(45)	(309)
Activités de lancement	-	557
	278 689 \$	266 314 \$